



Bulletin municipal de la commune de VAUX

Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois,



HOMMAGES !

Je vais user aujourd'hui du privilège qui m'est offert de m'adresser à vous, pour rendre un hommage majeur à la population dans toutes ses composantes.

Voici 30 ans que vous m'avez accordé votre confiance dont 22 ans aux commandes de ce splendide village de Vaux.

Hommage à vous les habitants de Vaux. En effet, avec votre soutien, beaucoup de changements, d'améliorations, d'évènements ont fait battre le cœur du village. Il s'est métamorphosé diront certains, il s'est transformé, beaucoup de travaux ont été engagés, vous en avez souffert, vous avez fait preuve de patience, de compréhension pour que tout se déroule sereinement, soyez-en remerciés.

Hommage à mes collègues du Conseil Municipal. Ils se sont engagés à mes côtés, sans restriction, ils m'ont épaulé, accompagné, leurs multiples compétences, leurs disponibilités, leur solidarité, leur générosité ont concouru à souder toutes les décisions avec les plus riches valeurs qui soient : la confiance et l'amitié. Tous ces choix ont conduit à bâtir « l'Art de bien vivre à Vaux »

Hommage aux écoles, aux équipes d'enseignants qui se sont succédées. La collaboration étroite associée aux efforts de la municipalité pour équiper les écoles, structurer l'accueil périscolaire ont permis de maintenir l'attractivité de nos écoles malgré plusieurs suppressions de poste.

Hommage aux personnels administratif, technique et périscolaire. Les compétences, les responsabilités, les tâches sont multiples et étendues, l'exigence s'est accrue dans tous les services. Les matériels se sont adaptés, modernisés, la viabilité hivernale est traitée efficacement. D'autres domaines méritent d'être améliorés et ils le seront probablement. Il convient de saluer la conscience professionnelle de tous les personnels car le taux d'absentéisme est nul.

Sommaire

Le mot du maire,
Etat civil,
Extraits des conseils,
Informations,
Les manifestations,
Les associations.



Hommage à toutes les associations valloises qui créent les événements festifs au cœur du village. La notoriété de Vaux dépasse largement les frontières du ban communal. Municipalité et associations partagent souvent l'évènement, une des clés de la réussite.

Hommage à tous les bénévoles qui participent, spontanément et avec tout leur cœur, témoignant ainsi de leur attachement à leur village, à leur environnement ; ils sont les témoins, les acteurs de notre quotidien. Vous êtes nombreux, vous êtes le cœur qui bat, qui fait circuler l'envie et le plaisir, le bonheur et l'art de vivre au village.

Hommage au Docteur Sabatino CALANDRINI, mon prédécesseur qui m'a fait confiance pour reprendre les commandes de la commune en 1997. Nous pensons souvent à toi. Merci Tino.

Hommage enfin à tous les services extérieurs qui irriguent les vaisseaux indispensables à notre bien-être. Hommage aux communes avoisinantes avec lesquelles nous entretenons des liens conviviaux et étroits pour des échanges fructueux.

Vous le constatez, le navire est bien armé pour continuer à voguer sereinement vers d'autres escales. Un autre équipage, auquel je souhaite pleine réussite, va prochainement en prendre les commandes. Un immense et grand merci à cette équipe qui va avec moi quitter la passerelle, nous n'avons peut-être pas tout réussi, mais ce dont je suis sûr, c'est que chacune et chacun d'entre nous s'est investi avec ténacité, conscience et respect.

Je descends à la prochaine escale et plus qu'un bilan, je retiendrai essentiellement que l'amitié, la confiance et le respect, entre autres, demeurent des valeurs nobles.

Ce village m'a offert un toit en 1976, et grâce à vous tous, nos ancêtres et nous-mêmes, nous lui avons construit une âme et il la vit intensément.

A vous toutes et tous, MERCI.

Excellente année 2020.

Etat civil au 16.12.2019

Mariages : 06.07.2019 : Éric DAAB et Sandra COMBELLES
03.08.2019 : David MUNTONI et Marie CAVÉLIUS

Naissance :

01.12.2019 : Néo COLOMBI
CHOPIN

Décès :

18.10.2019 : Jean-Marc DEMARCH
29.10.2019 : Danielle QUERBÉS, née ROGER
11.11.2019 : Marie-Noëlle BECKER née GROTZKI
04.12.2019 : Jeanne GUÉPRATTE, née PEULTIER



Extraits des conseils du 2ème semestre 2019

- Périscolaire : refonte des tarifs - instauration de 3 niveaux de prix en fonction du coefficient familial - inscription à l'année - définition du nombre maximal d'enfants acceptés par sessions, avec indication du seuil concernant les enfants de moins de 6 ans - acceptation des e-CESU pour le paiement du périscolaire, sauf prestation du repas (conformément à la législation relative à ce mode de paiement).
- Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Vaux et le Parc Naturel Régional de Lorraine pour la restauration d'une partie d'un mur en pierres sèches « Chemin du Dré ».
- Ouverture d'une ligne de trésorerie de 100 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.
- Renouvellement de la convention avec « la Bergerie » pour la stérilisation des chats errants (07 82 86 93 64).
- Validation (avec remarques) du Plan de Déplacement Urbain établi par Metz Métropole.
- Adoption d'un règlement local relatif à l'obligation des riverains de tailler les haies, arbres et arbustes qui débordent sur la voie publique et sur les trottoirs.
- Désignation de M. Combelles et de M. Favre pour représenter la commune au sein du Plan Paysage de Metz Métropole.
- Recrutement de 2 personnes (Mme Berger et Mme Colin - à droite) pour assurer le recensement de mi-janvier à mi-février 2020.
- Validation du Plan Local d'Habitat 2020-2025



Informations diverses

Résultat du sondage sur les cloches : 168 foyers ont répondu au questionnaire, dont 55 situés dans le bas du village.

Le résultat est sans appel puisque plus de 74 % se sont prononcés pour le maintien de la situation actuelle.



| | | |
|---|--|--------|
| A | Maintien | 74,19% |
| B | Arrêt total | 11,47% |
| C | Arrêt quart d'heure | 2,51% |
| D | Arrêt répétition des heures | 5,38% |
| E | Arrêt quart d'heure et répétition heures | 6,45% |



La participation citoyenne : instaurée dans notre commune depuis avril 2018, cette démarche partenariale et solidaire consiste à sensibiliser les habitants de notre village en les associant à la protection de leurs biens et de leur environnement.

Notre village comme d'autres étant touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage les habitants à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer la gendarmerie de tout fait particulier.

En 2019, il y a ainsi eu 3 fois plus d'appels aux forces de l'ordre que l'année précédente, avec une diminution du nombre de délits. En ce qui concerne le démarchage à domicile 6 appels en 2018 contre 18 appels en 2019. Sur ce point, il convient de demander aux démarcheurs leur carte professionnelle et en cas de doute ne pas hésiter à téléphoner à la gendarmerie. Nous vous précisons que nos deux agents recenseurs seront munies d'une carte officielle, avec leur photographie.

Si vous voulez des conseils pour sécuriser votre maison, vous pouvez téléphoner à la gendarmerie d'Ars sur Moselle au Major RAYNARD au 03.87.60.63.93

La commune est à la recherche de citoyens volontaires pour renforcer l'équipe déjà en place dans les différents quartiers de notre village. Pour tous renseignements complémentaires sur la démarche, contacter M. FAVRE Christian en mairie de Vaux.

Un moment de convivialité : un petit groupe se réunit les jeudis après-midi à partir de 14 heures dans la petite salle (en bas de la salle des fêtes) pour passer un bon moment de façon informelle ; c'est ouvert à tous !

De janvier à Mars, les 2^{ème} jeudis du mois, nous vous proposons de vous aider dans l'utilisation et le paramétrage de vos téléphones portables, l'installation d'application ou de répondre à vos questions sur l'informatique, les boites mails,... Pour ces séances, inscription préalable auprès de Nicole Collet au 06 51 29 38 52.

Des moments de sport et de détente : les séances de gymnastique dans la salle des fêtes se poursuivent le jeudi de 9 à 10 heures jusqu'au 2 juillet 2020 ; il est toujours possible de s'inscrire en payant au prorata.

Et vous êtes attendus les lundis après-midi, à 14 heures à l'arrêt de bus en bas de Vaux pour une marche/balade de 2 heures environ à un rythme accessible à tous.



Nous venons d'apprendre que l'opérateur Free va installer une antenne relais sur une parcelle privée, en face du Chalet de Vaux. Le conseil municipal se mobilise contre ce projet qui porte atteinte à notre village et à ses habitants.



La commémoration du 11 novembre

Un grand MERCI aux institutrices
pour avoir appris la Marseillaise
aux enfants.



La soirée du téléthon

Le repas « Beaujolais » a permis de récolter 1604 euros et les dons, ventes de peluches et tombola, 70 euros supplémentaires, soit 2174 euros, versés au téléthon.

Le marché de Noël



De jolis stands pour trouver des cadeaux originaux
et une assemblée captivée par les saynètes !

La visite du grand Saint- Nicolas et du Père Fouettard !





La parole au Souvenir Français

Créée en 1887, le Souvenir Français est une association mémorielle qui a pour but de sauvegarder la mémoire des combats de la France, depuis le 19^{ème} siècle. Elle entretient les tombes des combattants morts pour la France, ainsi que les monuments et les stèles. Elle participe à la vie commémorative et met en exergue les valeurs citoyennes et patriotiques de notre pays.

Vaux, Jussy et Sainte Ruffine adhèrent au souvenir Français de Rozérieulles ; toute personne désirant participer ou soutenir le comité peut contacter M. Scharff Henry porte drapeau au 07 67 17 85 26 ou M. Grasse Jean-Marie, président du comité au 03 55 80 28 70.



La parole à l'association des Bouilleurs de crus

Depuis le premier novembre 2019, les bouilleurs de crus sont de nouveau à pied d'œuvre à Vaux. En effet, la Confrérie des bouilleurs de crus de Vaux a redémarré la campagne de distillation 2019/2020 dans la distillerie de Pierre et Suzanne Clément. Toute personne qui possède des arbres fruitiers peut s'inscrire pour distiller (mirabelles, quetsches, poires, raisin, pommes...) en contactant l'association grâce à son site internet : confrérie des bouilleurs de crus de Vaux ou en se rapprochant de son président ou de la trésorière, présents vers 18h les jours de distillation. La campagne prendra fin en mars/avril 2020 mais l'association ayant également à cœur d'œuvrer en faveur du patrimoine organisera à nouveau le Feu de la Saint JEAN en juin 2020 en espérant autant, sinon plus, de réussite que lors de l'édition précédente ; toutes les bonnes volontés seront les bienvenues...

La parole à l'association « La Valoise »

L'association remercie tous ses membres pour leur implication à la réussite de la brocante, depuis de nombreuses années.

A partir de l'année 2020, La Valoise ne participera plus à l'organisation de cette fête annuelle.



La mairie sera fermée du 20 décembre au 1^{er} janvier 2020.
Les vœux du maire aux nouveaux Valois auront lieu le 11 janvier à 18 h, salle des Fêtes du bas.

Rédaction : équipe municipale
Mail : mairievaux57@orange.fr

Téléphone de la mairie : 03 87 60 08 56
site internet : mairievaux.free.fr